

# CONDITIONS RELATIVES À UN FONDS DE DOTATION

## TITRE DU FONDS DE DOTATION

### Bourse d'admission Luc-Despins pour le programme de droit canadien

#### INTRODUCTION

Ce fonds a été établi par Maître Luc Despins (LLL 1981, LLB 1982) alors qu'il siégeait au cabinet de campagne de la Section de droit civil de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa. Me Despins est diplômé du programme national de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa et est titulaire d'une maîtrise de la Harvard Law School. Luc Despins exerce le droit chez Paul, Hastings LLP à New York où il est expert en matière de faillite. Me Despins s'est illustré à maintes reprises au cours de sa carrière, notamment en s'étant classé en 2003 parmi les 45 meilleurs avocats de moins de 45 ans aux États-Unis, selon la revue The American Lawyer et en s'inscrivant, en 2001, 2002 et 2004, au palmarès des dix meilleurs avocats spécialisés en matière de faillite paru dans le rapport spécial des listes Turnarounds and Workouts.

#### OBJECTIF DU FONDS

Décerner une bourse aux étudiants et étudiantes nouvellement admis(es) dans le programme de droit canadien de la Faculté de droit à l'Université d'Ottawa, qui font preuve d'excellence scolaire et de besoin financier.

#### DÉTAILS DE LA BOURSE

##### Admissibilité

La personne candidate doit :

1. être citoyenne canadienne, résidente permanente, personne à statut protégé/réfugié ou étudiante internationale;
2. être admise à temps plein au programme de droit canadien à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa;
3. faire preuve d'excellence scolaire; et
4. démontrer un besoin financier, selon les critères du Service de l'aide financière et des bourses de l'Université d'Ottawa.

**Note** : La personne récipiendaire ne recevra sa bourse qu'une fois inscrite au programme de droit canadien à l'Université d'Ottawa.

**Valeur de la bourse** : Entre 1 000 \$ et 5 000 \$

**Nombre de bourses** : Variable

**Fréquence d'attribution**: Annuelle

**Programme ou cycle d'études** : Premier cycle

**Responsable des demandes** : Section de droit civil  
**Échéance des demandes** : 31 mars

#### DEMANDE

La demande doit être soumise par l'entremise de Bourses en ligne, accessible une fois connecté au portail uoZone, et doit comprendre :

1. le Questionnaire financier; et
2. une copie du relevé de notes d'études universitaires de la personne candidate.

Dans l'éventualité où plusieurs candidats satisferaient aux exigences de base, le comité de sélection fixera son choix conformément aux règlements en vigueur et aux critères standard régissant l'attribution de bourses à la Section de droit civil et au Service de l'aide financière et des bourses au moment de la sélection.